

**41^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Berne – 6-10 juillet 2015**

La 41^{ème} session de l'APF s'est tenue du 6 au 10 juillet 2015 à Berne au Conseil national du Parlement suisse. Elle a réuni 50 sections nationales représentant près de 300 parlementaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

La section française y était représentée par 8 parlementaires. Pour l'**Assemblée nationale**, M. **Jean-Pierre Dufau** (SRC-Landes), Président délégué de la section, Mme **Laurence Dumont** (SRC-Calvados), Mme **Chantal Guittet** (SRC-Finistère) et M. **André Schneider** (Les Républicains-Bas-Rhin). Pour le **Sénat**, M. **Jacques Legendre** (Les Républicains-Nord), Vice-président délégué de la section, Mme **Claudine Lepage**, (Socialiste et républicain-Français établis hors de France), Mme **Marie-Annick Duchêne** (Les Républicains-R-Yvelines) et M. **Jean-Baptiste Lemoyne** (Les Républicains-Yonne).



M. Jacques Legendre, Président de la commission Politique de l'APF

M. **Jacques Legendre** et Mme **Claudine Lepage** ont participé à la réunion du Bureau de l'APF, en remplacement respectivement de la Présidente de la commission politique et du Président de la commission des affaires parlementaires, empêchés.

M. **Jacques Legendre** a présidé, le mercredi 8 juillet, la **commission Politique**, en remplacement de Mme Michèle André, Sénatrice (Socialiste et républicain- Puy-de-Dôme). Il y a, en particulier, conduit les débats relatifs aux situations politiques dans l'espace francophone.

Ceux-ci ont débouché sur l'adoption d'un certain nombre de résolutions qui ont conduit à placer le Burundi sous observation, à titre préventif, et à arrêter toute coopération institutionnelle avec la section burundaise ; à maintenir la mise sous observation du Burkina-Faso jusqu'à la tenue d'élections présidentielles et législatives libres et à maintenir la suspension de la section syrienne ainsi que celle de la République centrafricaine. Des projets de résolution ont également été discutés et votés concernant le terrorisme international et les alternances politiques dans l'espace francophone.

Mme **Claudine Lepage** a présidé la **commission des Affaires parlementaires**, en remplacement de M. Robert Aubin, député (Canada). Elle a conduit les débats qui ont abouti, notamment, à l'adoption d'un rapport sur les enfants sans identité présenté par Mme Laurence Dumont et d'une résolution sur ce même thème qu'elle a ensuite présentée devant l'Assemblée plénière.



*Mme Claudine Lepage
Vice-présidente des Affaires parlementaires*

Mme **Marie-Annick Duchêne** a participé aux travaux de la **commission Éducation, Communication et Affaires Culturelles** notamment sur le thème du développement de la formation supérieure francophone en ligne.

M. Jacques Legendre, **Mmes Claudine Lepage** et **Marie-Annick Duchêne**, ainsi que **M. Jean-Baptiste Lemoyne** ont ensuite participé aux travaux de l'**Assemblée plénière** et ont entendu Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie qui a présenté les grandes lignes de la stratégie de l'Organisation internationale de la Francophonie et répondu aux questions des parlementaires de l'APF.



*De gauche à droite, M. Jean-Baptiste Lemoyne (Sénateur), M. André Schneider (Député),
Mme Claudine Lepage (Sénatrice) et M. Jean-Pierre Dufau (Député)*

En **Assemblée plénière de clôture**, **M. Jacques Legendre** a été porté à la présidence de la commission Politique, en remplacement de Mme Michèle André. **Mmes Claudine Lepage** et **Marie-Annick Duchêne** ont été désignées respectivement **Vice-présidente** de la **commission**

**des Affaires Parlementaires et Rapporteure de la commission Éducation,
Communication et Affaires culturelles (CECAC).**